

Madame, Monsieur,

Chaque année l'Enseignement Catholique au travers du fonds social de SCOLIDARITE verse aux familles en difficultés, suite à une perte de revenus, une aide afin de subvenir à la scolarité, voire dans certains cas à la demi-pension.

Je tiens à votre disposition un dossier d'aide SCOLIDARITE 2018-2019, n'hésitez pas à me contacter au 04 68 50 03 13 pour venir en retirer un à la comptabilité.

Les demandes (Dossier complet + photocopies) devront me parvenir avant le :

LUNDI 7 JANVIER 2019

Les nouvelles demandes seront prioritaires par rapport au renouvellement.

M. Pierre VIGNAUD
Econome

